

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON
CANTON DE BRIANÇON 1

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

Délibération du Conseil Municipal
N°2019-021
REMBOURSEMENT DE FRAIS
A JEROME GILLET

Séance du : 8 avril 2019

Date de convocation : 27 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf et le huit avril, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre SEVREZ, Alain FAUST, Philippe SIONNET, Jean-Louis FAURE, Sylvie MATHON, Roland JACOB, Régis JOUFFREY, Florence GAILLARD

Pouvoirs de Bruno GARDENT à Régis JOUFFREY et de Jean-Pierre PIC à Philippe SIONNET

Secrétaire de séance élu : Jean-Louis FAURE

Pièce jointe : facture réparation DVA

M. Jérôme GILLET, agent intercommunal engagé en tant que patrouilleur au téléphérique, a fait dépanner, avec l'accord de la collectivité, un détecteur de victimes en avalanches pour un montant de 25.10 € TTC.

Il y a lieu de délibérer pour rembourser la somme de 25.10 € à M. Jérôme GILLET pour ce dépannage indispensable à son activité.

Le conseil municipal donne son accord au maire pour rembourser la somme de 25.10 € (dépannage de détecteur de victimes en avalanches) à M. Jérôme GILLET.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre Sevrez

Date dépôt Préfecture :

Date affichage :